

de 1653 : Charles Le Gardeur de Tilly, Charles Cartel (pas connu d'ailleurs), Jacques de la Potherie, et Duplessis-Bochard ; après eux viendra Pierre Boucher. Ce dernier est cité au registre de 1649 à 1651, mais jamais avec le titre de gouverneur ; on ne le qualifie que de commis de la traite et d'interprète.

Il est visible que l'influence dominante aux Trois-Rivières dans les quatorze premières années du poste (1634-1648) a été celle des familles Godefroy et LeNeuf, unies l'une à l'autre par des liens de parenté et d'intérêt mutuels. Nous allons voir s'ajouter, ou plutôt s'élever à côté de ce groupe, celui de Pierre Boucher formé par des parentés et des intérêts nouveaux.

M. LeNeuf de la Potherie, en laissant le poste de gouverneur des Trois-Rivières n'affaiblissait aucunement l'influence de ses proches en ce lieu. Son titre passait à M. LeGardeur de Tilly, frère de sa femme, et le syndicat aux mains de M. Jean Godefroy, marié à sa sœur.

On voit bien, du reste, par les concessions de terres qu'obtinrent les LeNeuf et les Godefroy, en 1649, qu'ils ne s'écartaient pas des Trois-Rivières et qu'ils comptaient s'y maintenir plus que jamais.

#### XLVII

Vers le temps où étaient partis les vaisseaux pour la France (septembre 1648), Michel LeNeuf du Hérisson se trouvait à Québec prêt à s'embarquer, comme on le voit par une pièce du 9 de ce même mois attestant que, ce jour-là, il a agi, conjointement avec Jean Guion, comme expert pour établir la valeur de la maison de Noël Morin, "sise proche de l'église que l'on bâtit à Québec." Sa signature au bas de ce document est "LeNeuf."

Rendu en France, il trouva les affaires publiques fort embarrassées. Son parent, le secrétaire du cardinal de Mazarin était avec son maître très-occupé des troubles qui soulevaient Paris. Le 6 janvier, le jeune roi et la cour laissaient la capitale dans l'intention de se soustraire aux exigences des *Frondeurs*. Le prince de Condé, à la tête de six ou sept milles hommes, tenait la campagne contre Mazarin et le parti de la cour. Divers combats eurent lieu. Enfin, au mois de mars, l'accord se rétablit et la France n'eut plus sur les bras que la guerre d'Espagne.

M. du Hérisson ne se laissait pas décourager par ces contretemps. Il demeura à Paris, logé "rue de la Huchette en la maison où pend pour enseigne l'Ange, — en la paroisse de Saint-Séverin." Nous verrons bientôt qu'il tira de cette paroisse quelques émigrants dignes d'être mentionnés dans cette chronique.